



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **8 juillet 2008**

Délibération n° 2008-0180

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Parc de Lacroix Laval - Les rendez-vous avec l'agriculture - Convention avec la Chambre départementale d'agriculture - Subvention

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission écologie urbaine

Rapporteur : Monsieur Assi

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2008

Secrétaire élu : Madame Nawel Bab-Hamed

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Petit, Pili, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Genin), Passi (pouvoir à M. Balme), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Darne JC. (pouvoir à M. Ariagno), Ferraro (pouvoir à M. Llung), Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Havard (pouvoir à M. Thévenot), Lambert (pouvoir à M. David G.), Lebuhotel (pouvoir à M. Brachet), Lelièvre (pouvoir à M. Imbert A), Louis (pouvoir à M. Petit), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mmes Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Serres (pouvoir à M. Flaconnèche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Touleron (pouvoir à Mme Besson), Turcas (pouvoir à M. Hugué), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Julien-Laferrière), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Rivalta, Gillet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert.

Séance publique du 8 juillet 2008**Délibération n° 2008-0180**

commission principale :

objet : **Parc de Lacroix Laval - Les rendez-vous avec l'agriculture - Convention avec la Chambre départementale d'agriculture - Subvention**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission écologie urbaine

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Chambre d'agriculture organise tous les deux ans une manifestation grand public au sein du parc de Lacroix Laval intitulée Les rendez-vous avec l'agriculture. En 2008, cette manifestation aura lieu les 30 et 31 août et aura pour thème central de réflexion les prix (les éléments constitutifs, les évolutions, etc.).

Les rendez-vous avec l'agriculture du Rhône ont pour objectif de montrer et d'expliquer au grand public les multiples facettes de la profession et que la vocation de l'agriculture est tout à la fois économique, territoriale, environnementale, humaine et sociale.

L'ensemble des organisations professionnelles agricoles départementales se mobilisent pour la réalisation de la 7^e édition des rendez-vous avec l'agriculture du Rhône. Ils invitent citadins et ruraux à découvrir une agriculture diversifiée, dynamique, contemporaine. Au cours de ces deux journées, les visiteurs pourront admirer la plus grande ferme du département : le monde de l'élevage avec vaches, moutons, chevaux, chèvres, etc., et le monde végétal : les fruits, la vigne, les légumes, les fleurs, etc.

L'édition de 2006 a rencontré un vif succès puisque plus de 100 000 personnes sont venues à la rencontre des agriculteurs.

Cette manifestation est en concordance avec l'action de la Communauté urbaine en termes de soutien à l'agriculture puisqu'elle participe à la rencontre entre le grand public et la profession afin de leur permettre de mieux se comprendre pour mieux cohabiter.

Le développement de cette manifestation suppose une professionnalisation de l'organisation. C'est pourquoi la Communauté urbaine est sollicitée pour participer sous la forme d'une subvention versée à la Chambre départementale d'agriculture à hauteur de 70 000 €. Le Département participe à hauteur de 130 000 €. Le coût total prévisionnel du budget est de 606 000 € ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

1° - Approuve la participation de la Communauté urbaine à la manifestation grand public organisée par la Chambre d'agriculture intitulée Les rendez-vous avec l'agriculture au sein du parc de Lacroix Laval, pour un montant forfaitaire de 70 000 €.

2° - Autorise monsieur le président à signer tous les actes liés, dont la convention d'attribution de la subvention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 380 - fonction 830 - opération n° 102.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.